

Le Conseil
de développement
de l'agglomération
de **Saintes**



CONTRIBUTION 2019 : «QUELLES ALLIANCES DES TERRITOIRES RURAUX ET URBAINS ?

Une autosaisine des conseils de développement de Nouvelle-Aquitaine »

www.agglo-saintes.fr



Le territoire de l'agglomération en quelques chiffres	P.3
Introduction	P.6
Méthode	P.6
1. Quelle est l'image du territoire de l'agglomération ? quels sont les éléments la déterminant ?	P.6
1.1 L'agglomération de Saintes : un territoire rural, ouvert, accueillant et facilement accessible	P.6
1.2 Mais un territoire fragilisé	P.8
2. Les équilibres entre l'urbain et le rural, comment réinvestir le rural, quelles pistes d'actions ?	P.9
2.1 Faciliter la mobilité en milieu rural	P.9
2.2 Soutenir l'économie dans les territoires ruraux pour créer de l'emploi localisé	P.10
A. Soutenir les activités de valorisation, de transformation des ressources locales	P.10
B. Développer le tourisme	P.11
C. Soutenir le tissu économique rural	P.12
2.3 Redynamiser la ville centre de Saintes, les bourgs ruraux	P.12
A. En développant le pôle d'agglomération de Saintes	P.12
B. En renforçant la vitalité des bourgs ruraux	P.12
2.4 Vers une gouvernance du territoire renouvelée	P.14
A. Coopérer, mutualiser, regrouper, concentrer	P.14
B. Ouvrir l'urbain vers le rural	P.14
Annexes	P.15

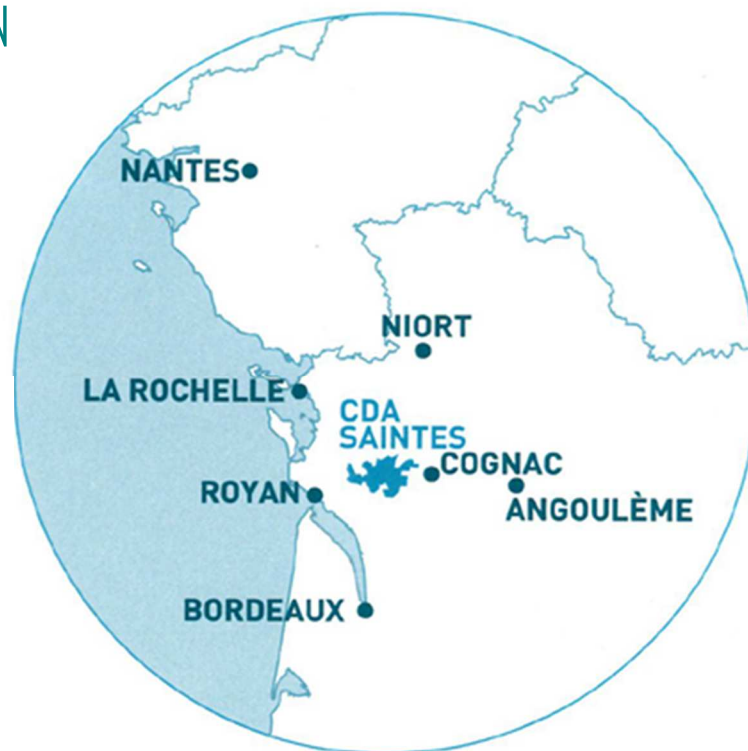
LE TERRITOIRE DE L'AGGLOMERATION DE SAINTES EN QUELQUES CHIFFRES

4^{ème} AGGLOMERATION

DE LA CHARENTE-MARITIME

36 COMMUNES

AU CŒUR DE LA CHARENTE-MARITIME
proche du littoral atlantique

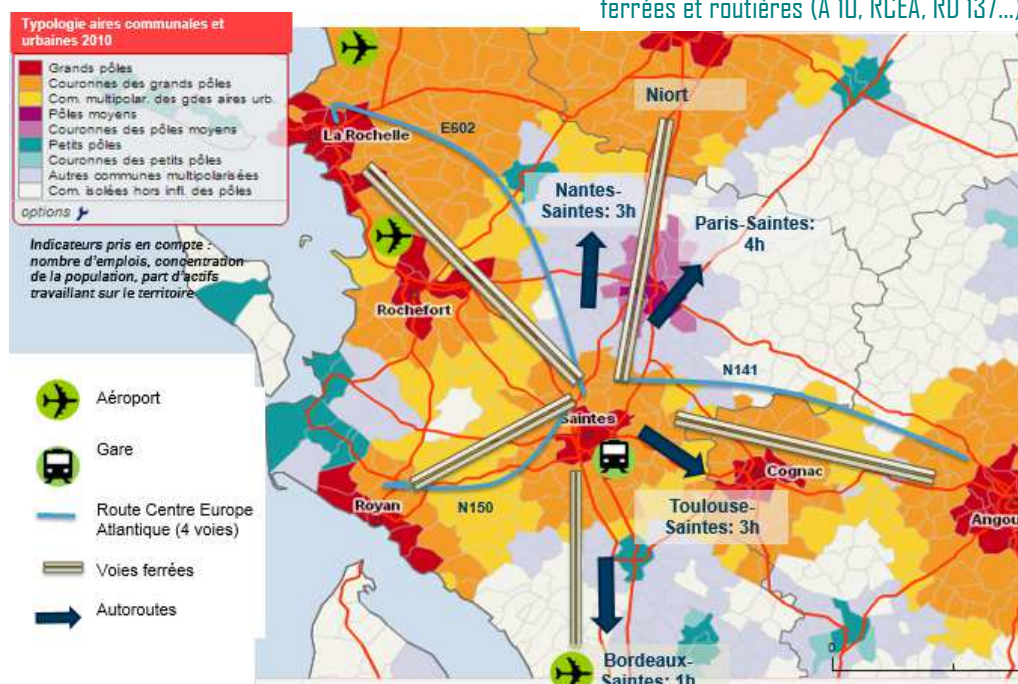


SAINTES

2^{ème} VILLE du département de la
Charente-Maritime

1 TERRITOIRE

desservi par un réseau d'infrastructures
ferrées et routières (A 10, RCEA, RD 137...)



Un territoire au naturel

1

TERRITOIRE RURAL

Organisé autour de sa ville centre : Saintes



474 km²

DE TERRITOIRE

35 km

DE LINEAIRE
du fleuve Charente

8,7 %

DU TERRITOIRE

Classé en zone Natura 2000
(la vallée de la Charente et de la Seugne, un site remarquable)

6

COURS D'EAU

la Charente, la Seugne, l'Antenne, le Coran, le Bourru, l'Arnoult

Un poids économique

26 163

EMPLOIS

19 874

EMPLOIS CONCENTRÉS SUR LA VILLE DE SAINTES
(75,96%)

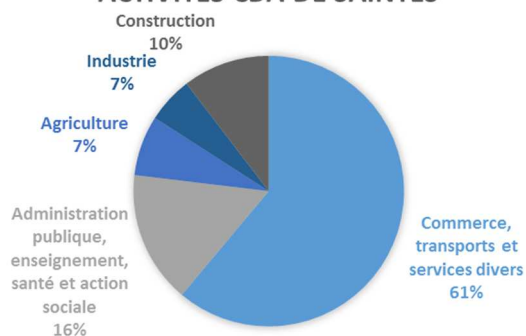
6 021

ETABLISSEMENTS ACTIFS

14,3%

UN FORT TAUX DE CHOMAGE

ACTIVITÉS CDA DE SAINTES



Un poids démographique (INSEE 2016)



Ville de Saintes



Commune de Saint-Sauvant

59 716
HABITANTS

125,8 HABITANTS/KM²
UNE FORTE DENSITE DEMOGRAPHIQUE
93,6 hab/km² en Charente-Maritime
70,6 hab/km² en Nouvelle Aquitaine

28 339
MENAGES
(64,2 % propriétaires de leur résidence principale)

32 449
LOGEMENTS

9,06 % LOGEMENTS VACANTS



INDICE DE JEUNESSE

67 JEUNES ONT - 20 ANS POUR 100 PERSONNES
contre 74 en Nouvelle Aquitaine

INDICE DE VIEILLESSE

111 PERSONNES ONT + DE 65 ANS POUR 100 PERSONNES
contre 101 en Nouvelle Aquitaine

51.7%

DES MENAGES SONT IMPOSES EN 2015
52.3% en Nouvelle Aquitaine,
52% en Charente-Maritime

13,8%

TAUX DE PAUVRETE (EN 2015)
contre 13,5 % en Charente-Maritime

20 078 €

REVENU MEDIAN

20 148 € en Nouvelle Aquitaine,
20 032 € en Charente-Maritime

INTRODUCTION

Le devenir du monde rural, et notamment des petites villes et bourgs dont les centres sont en perte de vitesse, questionne et fait l'objet de vives tensions politiques. »

La coordination régionale des conseils de développement de Nouvelle Aquitaine a décidé, à partir de la perception des acteurs du territoire, de ses citoyens, de mettre en valeur une identité pour les territoires ruraux afin de renforcer leur attractivité mais également pour identifier les coopérations à construire entre les territoires ruraux et urbains, pour réinvestir dans les territoires ruraux.

LA METHODE

Dans ce cadre, le conseil de développement de Saintes a mis en place un groupe de travail sur les relations urbain/rural. Ce groupe de travail s'est appuyé sur les résultats du sondage mené auprès des habitants du territoire (1er trimestre 2019) et joints en annexe afin de :

- Mieux comprendre leur choix de résidence ;
- Etre éclairé sur les mobilités entre la ville et la campagne, les motifs de déplacement et leur fréquence ;
- Mieux cerner ce qui définissait l'urbain et le rural.

Le groupe de travail a mené une réflexion sur l'identité de son territoire, puis a éclairé ce travail des résultats du sondage exploité pour le territoire de l'agglomération. Il a ensuite souhaité proposer des pistes d'actions pour améliorer les équilibres entre l'urbain et le rural.

I. Quelle est l'image du territoire de l'agglomération ? Quels sont les éléments le déterminant ?

1.1 L'agglomération de Saintes : un territoire rural, ouvert, accueillant et facilement accessible

Au cœur de la Charente-Maritime, l'agglomération de Saintes est **desservie par un réseau d'infrastructures dense** le reliant avec les territoires avoisinants en 20/30 minutes pour les plus proches ; peuvent être cités :

- l'A10 au nord vers Niort, Poitiers, Tours, Paris ; au sud mettant Bordeaux à 1 heure de l'agglomération de Saintes.
- l'A 837 vers Rochefort et la Rochelle (50 mns).
- la RCEA permettant vers l'ouest de rejoindre Royan et la côte atlantique, à l'est vers Cognac et Angoulême.
- La RD 137 vers la Rochelle.
- La RD 150 vers Saint-Jean-d'Angély.
- L'étoile ferrée de Saintes qui au travers de ces infrastructures ferrées permet de relier Bordeaux, Royan, Cognac puis Angoulême, Niort....

L'agglomération de Saintes est un territoire connecté, bénéficiant d'un climat doux et d'une lumière intense. **Le territoire est reconnu pour sa douceur de vivre, son art de vivre propice à la détente** : la lenteur est une valeur portée par le territoire au service d'une dynamique de développement démographique et économique. Le bien-vivre ou d'une manière plus générale la qualité de vie sont des facteurs d'attractivités du territoire.

94.64% des enquêtés sont satisfaits de leur lieu de résidence

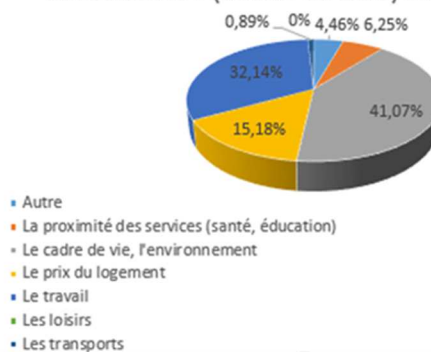
L'agglomération de Saintes est une « zone verte » structurée autour du fleuve Charente qui la traverse en son centre.

Son environnement, ses paysages sont riches, diversifiés et reconnus : la vallée de la Charente est notamment classée en zone Natura 2000. La biodiversité de ces milieux naturels est protégée et les habitants du territoire la découvrent ou la redécouvrent au quotidien.

Si le cadre de vie est le premier critère de choix pour vivre en Saintonge, **l'histoire attaché à ce territoire, ses patrimoines archéologique, bâti, architectural, gastronomique, viticole (cognac, pineau) renforcent l'attachement des habitants au territoire.**

Ce sentiment est mieux enraciné dans les campagnes notamment auprès des habitants de longue date et des personnes les plus âgées. Il est moins affirmé dans la ville centre peut-être parce que la mobilité des habitants y est plus forte, que la ville est attractive pour les populations en provenance de la métropole parisienne. Parfois on vient à la ville parce qu'en difficulté et/ou pour être plus proche des services : la ville centre concentre les logements sociaux et voit progresser le nombre de ménage seul ou de femme isolée avec un enfant dont les revenus sont faibles.

Quelles sont les principales raisons de votre choix de résidence ? (classer de 1 à 5) en priorité 1 ?



Attractif, ce territoire accueille chaque année de nouveaux habitants pour en compter 59 716 en 2016 (source INSEE) : le taux annuel moyen pour le solde migratoire entre 2011 et 2016 est de 0,4%. Cette dynamique recouvre des tendances différentes : alors que la ville centre de Saintes perd des habitants (taux de variation annuelle de la population entre 2010 et 2015 : -0,6% dont -0,2% pour le solde migratoire), les territoires ruraux connaissent à l'inverse une dynamique démographique positive.

Le groupe de travail s'est interrogé sur les tendances constatées. **Le choix de vivre dans les territoires ruraux correspond à un véritable choix de vie pour la plupart des habitants** et non à un choix par défaut en raison du prix du logement ou des opportunités, de la localisation des emplois ou des services... Les habitants privilégient la campagne, un environnement, une douceur de vivre qui sont des valeurs affirmées pour le territoire.

Bien entendu, certains habitants auraient pu résider en ville centre aussi bien qu'à la campagne si l'opportunité s'était présentée ou bien le prix des logements plus accessible pour les ménages les plus modestes.

Toutefois, le groupe de travail souligne que les habitants de l'agglomération de Saintes ont globalement le choix de vivre en ville ou à la campagne sans être fortement contraints par le marché du logement qui n'est pas tendu sur le territoire.

69% des enquêtés vivent à la campagne et 36% l'ont choisi récemment.

Les nouveaux arrivants sont bien accueillis et s'intègrent facilement à la vie locale. **Le riche tissu associatif et les animations culturelles proposées sur le territoire y contribuent**, les liens sociaux sont développés. La proximité, les relations humaines au sein des bourgs, des quartiers, des hameaux, ou bien encore le sentiment de sécurité plus important dans les territoires ruraux participent au bien être des habitants ruraux.

1.2 Mais un territoire fragilisé

Malgré ses atouts et son attractivité, les dynamiques de développement de l'agglomération de Saintes sont fragiles, ses territoires ruraux plus en difficulté.

La redynamisation de la ville centre de Saintes et plus généralement des centres bourgs est importante pour le territoire. Son effet d'entraînement sur le territoire rural, les services offerts sont soulignés. A l'inverse, le monde rural a ses propres dynamiques de développement (emplois agricoles, artisans...) et ses facteurs d'attractivité. Tout ne dépend donc pas de la ville centre **mais la création d'emploi en milieu rural est un enjeu fort.**

Le territoire de Saintes est effectivement au cœur d'un système urbain connecté avec Bordeaux et en relation avec les territoires de Royan-Atlantique, Cognac et Grand Angoulême. **S'il est une porte d'entrée du système urbain bordelais, la qualité des infrastructures ne cesse de se détériorer** rendant chaque année plus difficile la mobilité des habitants avec les pôles voisins. La ligne ferrée Saintes - Bordeaux est particulièrement dégradée et voit son temps de parcours allongé et sa fréquentation diminuée. Il en est de même pour l'infrastructure vers Niort. Des travaux importants ont été réalisés sur l'axe Royan - Angoulême et d'autres sont programmés.

A ce jour, **l'ensemble des communes du territoire n'ont pas accès au Très Haut Débit.** Le Département de la Charente-Maritime a mis en place un plan de déploiement du THD qui devrait être achevé en 2022. L'achèvement de ce programme dans le respect des délais est important.

La mobilité sur le territoire rural est essentiellement assurée par la voiture et l'offre de transport est souvent méconnue dans les territoires ruraux.

La concentration des emplois et des services se poursuit rendant de plus en plus nécessaire les déplacements du rural vers les pôles d'emplois et de services. Les questions liées à la mobilité et/ou à la proximité et l'accessibilité des services par les habitants ruraux sont à traiter prioritairement. Les contraintes financières des collectivités locales, la rentabilité des entreprises, l'évolution des modes de vie et les tendances démographiques laissent présager la poursuite des mouvements de mutualisation/concentration. Les déplacements du rural vers l'urbain sont majoritaires ; à l'inverse, peu d'urbains semblent se déplacer quotidiennement vers les territoires ruraux.

Le patrimoine est riche sur le territoire mais la question est posée de savoir s'il ne pourrait pas être plus attractif pour constituer un élément identitaire remarquable. En effet, **le patrimoine ne paraît pas être suffisamment valorisé, animé et mis en réseau.** La qualité des patrimoines n'est pas suffisamment reconnue et mériteraient d'être mis en tourisme : la ville de Saintes travaille à la valorisation du site des Arènes et de Saint-Eutrope, la Communauté d'Agglomération sur la valorisation des aqueducs gallo-romains... Sur l'ensemble du territoire de l'agglomération, les acteurs devraient s'engager dans cette voie.

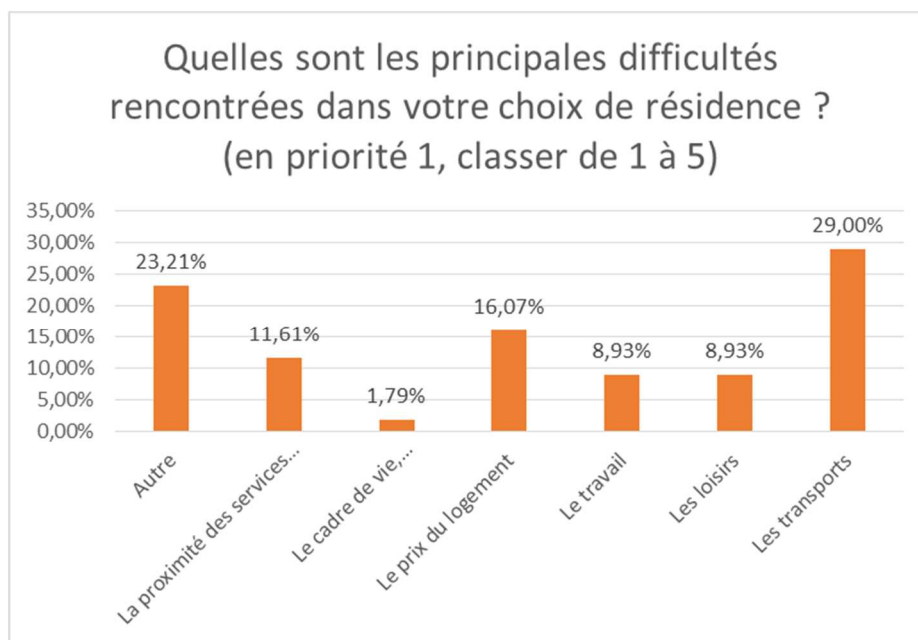
Malgré les liens sociaux et les activités nombreuses proposées en milieu rural, une offre culturelle plus « grand public », accessible à tous, pourrait être développée sur le territoire de l'agglomération et de manière plus permanente.

Concernant les milieux naturels, leurs qualités sont facteurs d'attractivité. Néanmoins si la pollution est fréquemment associée à la ville, les pollutions en milieu rural sont en progression. Les pratiques agricoles évoluent mais des marges de progrès existent encore.

2. Les équilibres entre l'urbain et le rural, comment réinvestir le rural, quelles pistes d'actions ?

2.1 Faciliter la mobilité en milieu rural

Le sondage a mis en évidence la première difficulté des territoires ruraux : elle concerne la mobilité.



Les habitants des territoires ruraux ont besoin de se déplacer pour travailler dans les pôles d'activités de l'agglomération concentrés autour de la ville centre de Saintes, accéder aux services qu'offre la ville centre mais également les pôles secondaires de Corme-Royal ou Burie.

Le Conseil de développement a produit en mai 2019 un rapport sur « les mobilités alternatives en milieu rural » partant du constat que les déplacements se faisaient aujourd'hui en voiture et qu'il fallait à la fois répondre aux besoins de déplacement des habitants, en particulier des personnes vulnérables, prendre en compte les évolutions démographiques comme le vieillissement de la population, mais surtout se déplacer autrement pour limiter les impacts environnementaux et réduire la consommation des énergies fossiles.

Ce rapport est ci-annexé et propose les pistes d'actions suivantes :

- Faire connaître l'existant par la mise en place d'une centrale de la mobilité combinant différents moyens (internet, accueil téléphonique, accueil physique) et renforçant la proximité par la désignation au sein de chaque conseil municipal d'un référent mobilité.
- Accompagner les changements de mentalité (semaine de la mobilité, diffuser des kits pédagogiques sur la mobilité durable, promouvoir éco-conduite...)
- Se déplacer autrement en développant le covoiturage, l'usage du vélo, la multimodalité, en augmentant la fréquentation des trains, en mettant les déplacements au cœur de l'aménagement du territoire.
- Innover par de nouveaux services (taxiboat, « UBER rural », zone de décollage de drones...).

2.2 Soutenir l'économie dans les territoires ruraux pour créer de l'emploi localisé

Rareté des ressources, records de chaleurs, hausse des pollutions, chômage... Cela implique de repenser les modes de consommations, de productions, de déplacements... Il s'agit donc d'innover, d'adapter, de changer, d'accompagner pour bien vivre dans les territoires ruraux et soutenir une économie « durable », créatrice d'emplois.

A. Soutenir les activités de valorisation, de transformation des ressources locales

- ⇒ **Développer l'économie circulaire et créer de nouvelles entreprises en milieu rural.** Le principe de l'économie circulaire vise à limiter le gaspillage des ressources et à réduire l'impact environnemental de l'économie en permettant de réduire, gérer, recycler les déchets et en favorisant la réutilisation des ressources. Selon Thierry Kuhn, président d'Emmaüs, la réutilisation de 10 000 tonnes de déchets entraînerait la création de 800 emplois. Pour mémoire, le plan économie circulaire de Nouvelle Aquitaine est articulé autour de 5 axes : réduire les consommations de biens et de ressources, faire durer les produits, recycler les matières (biodéchets, BTP, plastiques, textiles), déployer l'écologie industrielle et territoriale, sensibiliser, communiquer, former, rechercher et développer. Un réseau d'économie circulaire et d'innovation en Nouvelle Aquitaine (RECITA) a été mis en place en 2016 et « Cyclad » le syndicat mixte qui traite les déchets du territoire de l'agglomération de Saintes est une organisation référencée dans ce réseau. La CDA de Saintes pourrait renforcer sa mobilisation pour décliner cette stratégie localement et renforcer l'animation territoriale : les acteurs sont nombreux, le partage et la collaboration constituent des leviers importants pour le développement de l'économie circulaire. Un intermédiaire, détenteur d'une bonne connaissance du tissu socio-économique, faciliterait la coopération et pourrait accompagner les porteurs de projets innovants en milieu rural (agriculture, agroalimentaire...).
- ⇒ **Renforcer l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) :** l'ESS est créatrice d'emploi avec une croissance annuelle moyenne en Nouvelle Aquitaine de 1% entre 2008 et 2014 (0.7% en France).

Pour l'agglomération de Saintes elle tient une place importante en regroupant 15% des emplois soit nettement plus que les 10% de la moyenne nationale (données extraites du diagnostic territorial réalisé en 2017 par la CDA de Saintes). Ces emplois sont concentrés à 56,2% dans les associations et à 41.4% dans les coopératives en raison de la présence de la Coop Atlantique sur le territoire qui est l'un des plus gros employeurs. Les trois principaux secteurs d'activité dans lesquels travaillent les salariés de l'ESS sont le commerce et le soutien aux entreprises (31%), l'action sociale (27%) et les activités financières et d'assurance (21%). A l'inverse les secteurs du sport, des loisirs, des arts et spectacles représentent beaucoup moins d'emplois (autres 21%) mais sont portés à plus de 75% par les structures de l'ESS.

	Établissements employeurs	Effectifs salariés	Équivalents temps plein
Associations	223	1 787	1 573
Coopératives	37	1 316	1 271
Mutuelles	16	76	75
Total ESS	276	3 179	2 919

Au vu des enjeux liés au développement de l'ESS en terme d'emplois et en croisant ces enjeux avec ceux du territoire de l'agglomération de Saintes, le conseil de développement propose que soient plus particulièrement accompagnés :

- le développement du secteur des services à la personne pour répondre notamment au vieillissement de la population.
 - le développement des activités liées au bien-être et à la santé des habitants, au vieillissement de la population : des activités paramédicales, sportives...
- ⇒ **Développer l'agroalimentaire et les activités de transformations** ; en effet, sur le territoire de l'agglomération de Saintes l'agriculture est un secteur d'activités important mais les activités de transformation sont peu présentes.
- ⇒ **Soutenir la mise en place de filières et produits qualitatifs** (bio...), s'assurer des bonnes pratiques en matière d'environnement ;
- ⇒ Mettre en place des dispositifs d'aides des collectivités locales au développement des circuits courts et/ou à la mise en place de magasins de producteurs locaux ou d'installation de points de vente à la ferme. *Favoriser une offre complémentaire avec des emplois localisés*
- ⇒ Dans le domaine énergétique, **développer les énergies renouvelables** : solaires (développement du photovoltaïque, de fermes photovoltaïques), bois, éolien, méthanisation, hydroélectricité...

Les EPCI et les collectivités locales doivent impulser de nouveaux projets en matière d'énergie renouvelable, voir devenir opérateur (cf les outils créés par la communauté de communes voisine de la Haute Saintonge qui a créé la SEM Energies Midi Atlantique). Ils convient également de soutenir les projets des particuliers dans la mise en œuvre de travaux d'économie d'énergie ou de développement des énergies renouvelables.

B. Développer le tourisme

Le tourisme est un secteur économique en développement sur le territoire de la Saintonge Romane. L'office de tourisme de Saintes et de la Saintonge a accueilli plus de 88 000 visiteurs en 2017. *L'ancrage historique et patrimonial du territoire est le premier pilier de la destination touristique* (cf le rapport de stratégie de marketing de Saintes et de la Saintonge 2015 - CDA de Saintes) :

- Les Arènes de Saintes : 52 000 visiteurs en 2016,
- L'Abbaye de Fontdouce de Saint Bris-des-Bois : plus de 27 000 visiteurs en 2017,
- Le Paléosite de Saint-Césaire : plus de 41 000 visiteurs en 2016,
- L'Abbaye aux dames de Saintes : plus de 11 000 visiteurs notamment avec la mise en place de son projet Musicaventure,
- Les visites guidées de la ville de Saintes attirent plus de 5 500 personnes chaque année,
- Le fleuve Charente et les activités de nature et de loisirs, les itinéraires de

randonnées le traversant (le Chemin de Saint-Jacques de Compostelle, la Flow Vélo, les GR4 et 360...)....

Le second pilier est « la sérénité ou l'équilibre et la qualité de vie sur le territoire », la qualité de ses aménagements urbains, de ses patrimoines naturels (Vallée de la Charente classée site Natura 2000...).

Mais comme évoqué précédemment, ce patrimoine est à restaurer, à valoriser, à animer et à mettre en réseau. Il faut l'adapter aux attentes des visiteurs... Il s'agit donc de développer les activités touristiques :

- ⇒ Par la restauration et la mise en tourisme du patrimoine
- ⇒ Par une qualité urbaine des bourgs, des entrées de bourgs...

C. Soutenir le tissu économique rural

- ⇒ Développer les réseaux d'entreprises du secteur rural, favoriser les échanges/adhésion avec les clubs d'entreprises de l'agglomération de Saintes.
- ⇒ Pour l'artisanat et les TPE, encourager la mise en place de groupement d'employeur ou autres pour l'exécution de tâches administratives.
- ⇒ Encourager le tutorat pour les jeunes entreprises (partage d'expériences).

2.3 Redynamiser la ville centre de Saintes, les bourgs ruraux

A. En développant le pôle d'agglomération de Saintes, les dynamiques urbaines impactant celles des territoires ruraux de l'agglomération de Saintes.

A ce jour la ville centre de Saintes perd des habitants et doit retrouver une dynamique de croissance positive (densification de l'habitat, accroissement du parc de logement favorisant la mixité, création d'emplois, reconquête de son cœur de ville, valorisation des portes d'entrées du territoire (gares, autoroute...).

Pour le pôle d'agglomération de Saintes, il s'agira également de veiller au maintien, de la zone de chalandise commerciale qui s'est restreinte ses dernières années.

Il semble également nécessaire de maintenir et de moderniser l'offre des équipements structurants, de veiller à la qualité des services offerts.

Le Centre Hospitalier de Saintonge est un équipement très important, facteur d'attractivité pour le territoire de l'agglomération de Saintes et tout aussi indispensables aux habitants urbains que ruraux. Les projets portés par le Centre Hospitalier devront être soutenus et facilités.

B. En renforçant la vitalité des bourgs ruraux :

- a. Par une politique de l'habitat ambitieuse permettant d'accueillir un plus grand nombre d'habitants dans les centres bourgs. Le groupe de travail souligne que les dynamiques sont différentes au sein du territoire de l'agglomération de Saintes : faible à l'est du territoire, forte à l'ouest en raison de la proximité de l'atlantique et de son attractivité. Les pistes d'actions suivantes sont avancées :

- i. Reconquête des logements vacants et mise en place d'une politique foncière permettant de maîtriser le foncier et de pouvoir agir, les collectivités locales devant être acteur de leur aménagement ;
 - ii. Modernisation de l'offre d'habitat pour l'adapter à la demande et aux évolutions démographiques (vieillesse de la population, accueil des populations vulnérables ou à faibles ressources...)
 - iii. Restructuration des linéaires commerciaux pour regrouper, au sein des bourgs, les commerces et les services afin d'accroître leur attractivité.
- b. Par le maintien ou la création des services de proximité :
 - Par des aides publiques à l'installation de nouvelles activités en centres bourgs ;
 - Par des aides publiques soutenant les multiservices ou activités : mise à disposition de locaux aménagés par les communes par exemple ;
 - En développant des services itinérants, des permanences, des lieux d'accueil de proximité....Le groupe de travail souligne que la rentabilité d'une activité économique ou la nécessaire maîtrise du coût des services publics, les tendances démographiques vont conduire à mutualiser les équipements, à les regrouper, à innover (distributeur automatique de pains, d'œufs...). Il s'agit d'accompagner ces évolutions en travaillant sur la question de l'accessibilité aux services et de la proximité pour ne pas multiplier les déplacements ou ne pas développer une offre « WEB » sans penser relations humaines et liens sociaux.
 - En s'attachant à ce que l'offre de santé de proximité soit satisfaisante dans les territoires ruraux. Pour lutter contre la désertification médicale, la commune de Burie a aménagé des locaux pour créer un cabinet médical. Le succès rencontré par cet équipement va conduire à étendre ce cabinet médical pour accueillir de nouveaux services. Le groupe de travail précise que les secteurs de l'agglomération présentant des risques de désertification médicale devraient être couverts par un équipement de cette nature. En cas avéré de difficulté de recrutements de médecins dans les territoires ruraux, l'expérience conduite par un département (Saône et Loire...) de salarier des médecins ou de prendre en charge le coût des études en contrepartie d'un exercice de leur activité dans les territoires déficitaires (Sarthe - contrat d'engagement en médecine générale...), seraient à mettre en place. La mesure récente annoncée par le gouvernement visant à créer des postes d'assistants médicaux est également évoquée. Pour mémoire, l'assistant médical s'occuperait du premier accueil du patient (motif de consultation, interrogatoire, demande des antécédents, préparation des patients, mesures - poids, tension, la température, électrocardiogramme-). Ils pourront assister à la consultation et dialoguer avec le généraliste, puis ils assureront la facturation, le suivi du dossier administratif. Les cabinets médicaux devraient être pourvus de ces postes. Concernant les téléconsultations, le groupe de travail ne propose pas dans l'immédiat, et au regard de la situation sur le territoire, de mettre en place cette offre.

2.4 Vers une gouvernance du territoire renouvelée

Les territoires ne se pensent plus en termes de « lieu, de stock, de périmètre ou de compétence » mais bien en terme de :

- lien autrement dit de système territorial,
- flux c'est-à-dire en terme de coopération, de mobilité,
- échelle c'est-à-dire se poser des questions à des échelles pertinentes pour le déploiement des politiques publiques,
- politique intégrant aussi bien le supra-territorial que l'infra-territorial.

A. Coopérer, mutualiser, regrouper, concentrer

Dans un contexte où « il faut faire mieux avec moins de ressources », les mots clés du groupe de travail ont été : « coopérer, mutualiser, concentrer si nécessaire, fusionner ». Le groupe de travail a donc proposé que les communes **coopèrent** davantage entre elles et dans un plus grand nombre de domaines, **mutualisent** des équipements, des services, voire se regroupent... Mais quelle que soit la forme retenue, les habitants doivent ne pas avoir le sentiment de perdre l'identité de leur territoire ou d'être plus éloignés des services, des interlocuteurs... Cela renvoie à la qualité du dialogue mis en place avec les habitants (renforcement de la démocratie participative), avec leurs représentants mais aussi à la question de la mobilité dans les territoires ruraux, aux conditions d'accès des services.

B. Ouvrir l'urbain vers le rural

A ce jour la ville Saintes se construit dans le respect des objectifs fixés dans les documents stratégiques d'orientation et de programmation (SCOT, PLH, PLD...) portés par la CDA de Saintes ou des instances plus large (Région Nouvelle Aquitaine, Département, Pays de la Saintonge Romane...). Néanmoins, les coopérations entre la ville de Saintes et les communes rurales ne sont pas bien perçues. La ville centre pourrait associer de manière plus lisible le territoire rural dans la construction de ses actions. Aussi, il est proposé **d'élaborer un « contrat de réciprocité » entre l'urbain et le rural**. Ce contrat pourrait également concerner les communes du pôle d'agglomération.

La question des **solidarités entre l'urbain et le rural** est également posée sur le plan financier. Le pôle d'agglomération de Saintes concentre des moyens financiers importants alors que les territoires ruraux disposent de peu ou moins de ressources. **L'élaboration d'un pacte financier et fiscal permettrait d'éclairer la situation actuelle et de rechercher un meilleur équilibre entre l'urbain et le rural.**

Il conviendrait également que la communauté d'agglomération de Saintes communique davantage sur les actions qu'elle conduit et surtout qu'elle explique en quoi les habitants des territoires ruraux en sont bénéficiaires.



« Quelles alliances entre l'Urbain et le Rural ? » Résultats du sondage* 2019 pour le territoire de l'agglomération de SAINTES

* réalisé par la Coordination Régionale des Conseils de développement de Nouvelle-Aquitaine

www.agglo-saintes.fr

Quelles alliances entre l'Urbain et le Rural?

1278 réponses à l'échelle de la Nouvelle Aquitaine, 263 pour la Charente Maritime...

Un territoire mobilisé : 112 personnes ont répondu au questionnaire en ligne pour l'agglomération de Saintes (42,59% des réponses en Charente Maritime).

Un sondage ayant intéressé presque autant de femmes que d'hommes :

- 49,11% sont des femmes (INSEE 2015 : 52,81%)
- 50,59% sont des hommes (INSEE 2015 : 47,19%)

Le territoire de l'agglomération de Saintes globalement bien représenté :

- 31,25% résident à Saintes (INSEE 2015 : 42,51%)
- 12,50% résident dans l'espace d'agglomération (St George-des Coteaux, Les Gonds, Chaniers, Fontcouverte)
- 56,25% résident en milieu rural

Mais une surreprésentation des personnes retraitées et implantées depuis de nombreuses années sur le territoire de l'agglomération :

- 24,59% sont des retraités (INSEE 2015 : 10,9%)
- Aucun étudiant n'a répondu au questionnaire
- 3,57% de personnes de - de 25 ans ont répondu (INSEE - de 29 ans : 29,8% de la population)

www.agglo-saintes.fr

Quelles alliances entre l'Urbain et le Rural?

Communauté d'Agglomération de Saintes Répartition géographique des réponses (112)



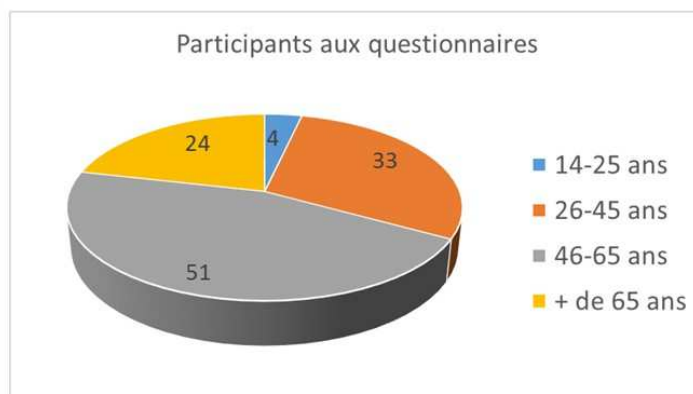
www.agglo-saintes.fr

Quelles alliances entre l'Urbain et le Rural?

Participants aux questionnaires...

En Nouvelle Aquitaine, 24,01% des sondés ont plus de 65 ans, 21,43% pour l'agglomération de Saintes, respectivement 44,82% et 45,54% pour la classe d'âge des 46-65 ans...

Globalement les personnes ayant répondu pour le territoire de l'agglomération de Saintes sont à l'image des répondants de Nouvelle Aquitaine.



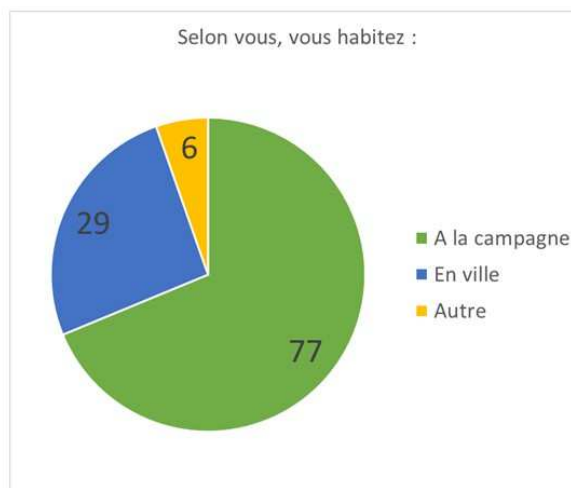
www.agglo-saintes.fr

Quelles alliances entre l'Urbain et le Rural?

Selon vous, vous habitez...

31,25% des personnes interrogées résident à Saintes, seulement 25,89% déclarent résider en ville...

Les autres... déclarent résider en milieu périurbain (mi-ville, mi-campagne)



www.agglo-saintes.fr

Quelles alliances entre l'Urbain et le Rural?

Etes-vous satisfait de votre lieu de résidence?

94,64% de personnes satisfaites de leur lieu de résidence
(98% en Nouvelle Aquitaine)

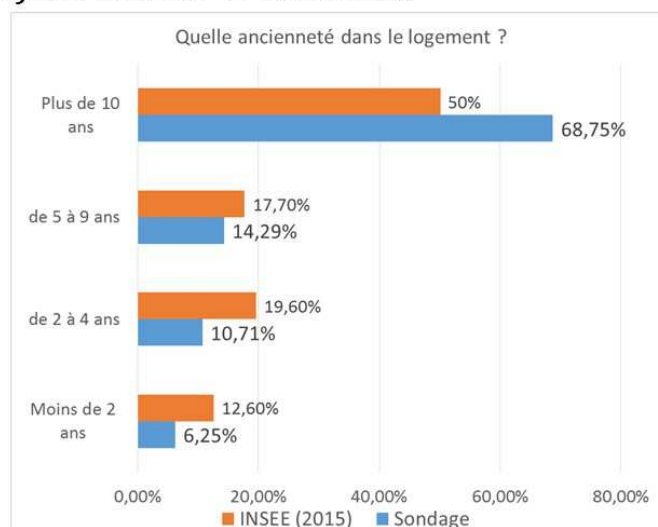


www.agglo-saintes.fr

Quelles alliances entre l'Urbain et le Rural?

Quelle ancienneté dans le logement?

A corréliser avec l'âge des personnes sondées (66,96% ont plus de 45 ans - 53,2% selon l'INSEE en 2015, mais aussi avec celles ayant toujours vécu sur le territoire...



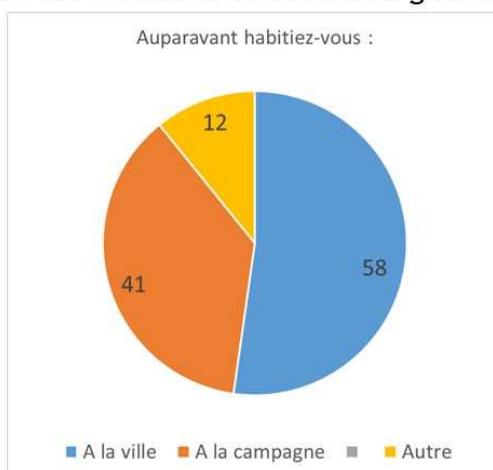
www.agglo-saintes.fr

Quelles alliances entre l'Urbain et le Rural?

Auparavant, habitiez-vous:

77 personnes habitent à la campagne et 41 y vivaient avant : 36 personnes ont donc fait le choix de la campagne dans leur parcours résidentiel (32,14% des personnes sondées).

Autres : les habitants viennent de grande banlieue...,



www.agglo-saintes.fr

Quelles alliances entre l'Urbain et le Rural?

Quelles sont les principales raisons de votre choix de résidence?

Dans le choix de sa résidence, les premiers critères retenus sont le cadre et la qualité de vie (41,07 %), le second est le travail (32,14 %).

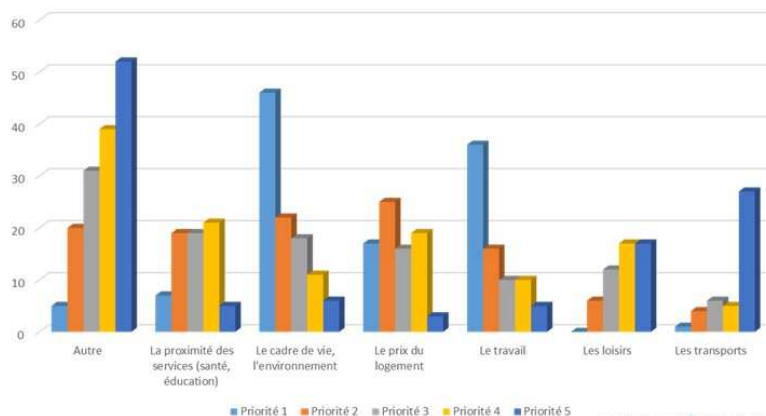
Le prix du logement est en priorité 2 pour 22,32% des sondés, suivi par le cadre de vie (19,64%) puis, les services de proximité (16,96%)

Les loisirs ou les transports ne sont cités qu'en 4ième ou 5ième priorité

Autres critères :

- La tranquillité, le calme, la qualité de vie, l'environnement naturel,
- la mer et la campagne,
- la réduction des transports,
- Les opportunités foncières et immobilières,
- un choix par défaut (prix du logement trop élevé à Saintes),
- Un rapprochement familial,
- un mixte des 5 critères

Quelles sont les principales raisons de votre choix de résidence ? (classer de 1 à 5)



www.agglo-saintes.fr

Quelles alliances entre l'Urbain et le Rural?

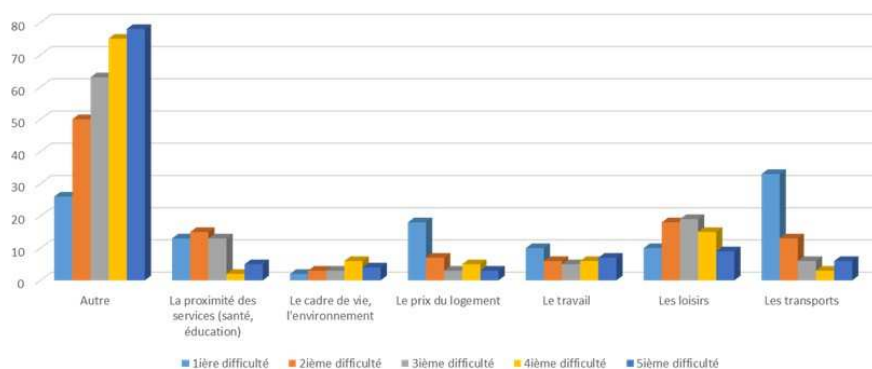
Quelles sont les principales difficultés rencontrées dans votre choix de résidence?

La première difficulté est très majoritairement les transports (29,46%) suivi par le prix du logement (16,07%).

Sont cités en seconde difficulté cités les loisirs (16,07%) suivi des services de proximité (13,39%)

➤ Les sujets non prioritaires dans le choix d'une implantation sont ceux identifiés comme difficultés.

Quelles sont les principales difficultés rencontrées dans votre choix de résidence ? (classer de 1 à 5)



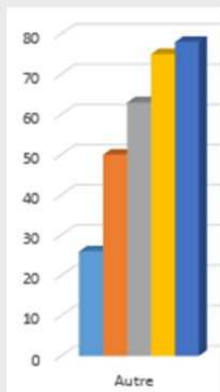
www.agglo-saintes.fr

Quelles alliances entre l'Urbain et le Rural?

Un ZOOM sur le critère « autre »:

Autres critères :

- Question non renseignée : de 9,82% pour la 1^{ère} difficulté à 52,68% pour la 5^{ème} difficulté,
- **RAS est le 1^{er} motif pour avoir coché « autre »**,
- Les transports, ce qui est dit :
 - Allobus non adapté aux adolescents et travailleurs,
 - pas de Transports en Commun (TC),
 - temps de transport dissuasif en TC,
- Le prix du logement trop élevé
- Manque de commerces variés
- Pas de Haut Débit
- Difficulté de trouver du travail pour le conjoint
- Insuffisance de l'offre de formation (collèges et lycées)
- Trop d'impôts locaux
- Elus pas à l'écoute des habitants
- Oublie des communes rurales
- Manque de dynamisme



www.agglo-saintes.fr

Quelles alliances entre l'Urbain et le Rural?

Si vous habitez à la campagne, vous vous rendez dans la grande ville proche:

82 personnes ont répondu (77 personnes se déclarant vivre à la campagne)

86,59% se rendent à Saintes (71 personnes), 7,32% à Cognac (6 personnes), 2 personnes à Bordeaux, puis 1 personne à Bussac-sur-Charente, Matha, La Rochelle



www.agglo-saintes.fr

Quelles alliances entre l'Urbain et le Rural?

Si vous habitez en ville, vous vous rendez à la campagne:

Pour mémoire, 29 personnes déclaraient habiter en ville, 31 personnes ont répondu.

54,84 % vont rarement à la campagne

32,26% s'y rendent 1 à 2 fois par semaine

Les lieux sont variés (Mécher, près de Saujon, près de Cognac, à Saint Hilaire, à St Gemme...)

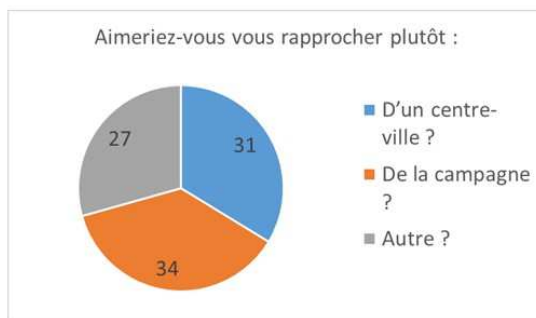


www.agglo-saintes.fr

Quelles alliances entre l'Urbain et le Rural?

Aimeriez-vous vous rapprocher plutôt :

- 92 personnes ont répondu et 34% disent vouloir se rapprocher de la ville et 34% de la campagne
- 77,42% des Saintais (24 sur 31 personnes) sont globalement satisfait de vivre en centre ville dont 25,81% là où ils résident, 22,58% voudraient vivre à la campagne
- 62,73% des habitants hors Saintes confirment leur choix de la campagne ou leur satisfaction (18,03%), 24,59% voudraient se rapprocher d'un centre ville
- Pour 62,96% de « Autre », il s'agit de personnes satisfaites.
- Les autres motifs de changement évoqués pour Autre : la mer, un département plus sec, s'éloigner de la pollution agricole, habiter en périphérie, dans un bourg...



www.agglo-saintes.fr

Quelles alliances entre l'Urbain et le Rural?

Choisissez les concordances entre les mots proposés et ville/campagne :

	Campagne	Ville	Les deux
Services de santé	6	75	31
Enfance	22	30	60
Education	14	39	59
Vieillessement	26	51	35
Amitié, relations, rencontres	24	17	71
Famille	39	4	69
Alimentation	21	43	48
Pollution / Nuisances	9	66	37
Culture	8	74	30
Patrimoine, tourisme	15	29	68

www.agglo-saintes.fr

Quelles alliances entre l'Urbain et le Rural?

Choisissez les concordances entre les mots proposés et ville/campagne (suite) :

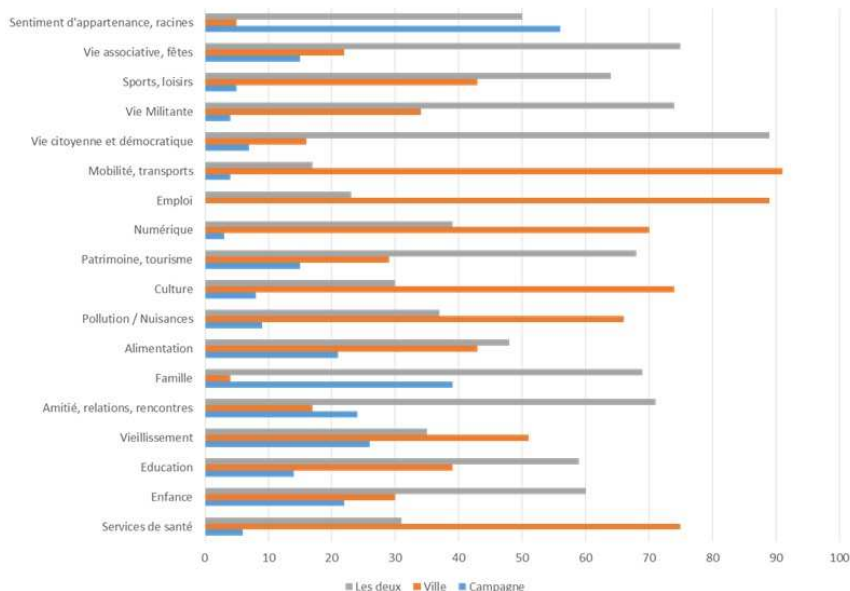
	Campagne	Ville	Les deux
Numérique	3	70	39
Emploi	0	89	23
Mobilité, transports	4	91	17
Vie citoyenne et démocratique	7	16	89
Vie Militante	4	34	74
Sports, loisirs	5	43	64
Vie associative, fêtes	15	22	75
Sentiment d'appartenance, racines	56	5	50

www.agglo-saintes.fr

Quelles alliances entre l'Urbain et le Rural?

Choisissez les concordances entre les mots proposés et ville/campagne (en synthèse):

Choisissez les concordances entre les mots proposés et ville/campagne :



www.agglo-saintes.fr

Quelles alliances entre l'Urbain et le Rural?

En conclusion :

Des thèmes équilibrés entre ville et campagne :

- Enfance
- Education
- Amitiés, relations, rencontres
- Famille
- Alimentation
- Patrimoine, tourisme
- Vie citoyenne
- Vie militante
- Sports, loisirs
- Vie associative

Des thèmes associés plutôt à la ville :

- Services de santé
- Vieillesse
- Pollution
- Nuisances
- Culture
- Numérique
- Mobilité

Des thèmes associés plutôt à la campagne :

- Sentiment d'appartenance

www.agglo-saintes.fr

Quelles alliances entre l'Urbain et le Rural?

Mais des nuances selon que l'on réside en ville ou à la campagne :

- Patrimoine : presque 25% des résidents à la campagne relient ce thème à la ville
- Alimentation : 51,72% des résidents en ville relient ce thème à la ville donc aux lieux où l'on achète, 35,06% pour les résidents à la campagne
- Sentiment d'appartenance : 41,07% des personnes sondées relient ce thème aussi bien à la ville qu'à la campagne, 57,14% des résidents à la campagne relient ce thème à la seule campagne
- Enfance : 19,48% des résidents à la campagne relient ce thème à la ville, 25,97% à la campagne, 54,55% aux deux...
- Education : 28,57% des résidents à la campagne relient le thème à la ville...
- Sports/loisirs : 37,66% des résidents à la campagne relient ce thème à la ville, 5,19% à la seule campagne et 57,14% aux deux

www.agglo-saintes.fr

Quelles alliances entre l'Urbain et le Rural?

CONTRIBUTION 2019 :
**« LA MOBILITE ALTERNATIVE
DANS LES TERRITOIRES RURAUX
DE L'AGGLOMERATION DE SAINTES »**



www.agglo-saintes.fr





SOMMAIRE

Introduction	P.3
Méthode	P.3
Le contexte	P.4
• Le terme « mobilité » parle à chacun	P.4
• Comment se caractérisent les déplacements sur notre territoire ?	P.5
Les chiffres clés	P.6
Les pistes d'amélioration ou comment favoriser l'évolution des comportements ?	P.7
• Faire connaître l'existant	P.7
• Accompagner les changements de mentalité	P.8
• Se déplacer autrement... ..	P.9
• Innover par de nouveaux services	P.13
Conclusion	P.13



INTRODUCTION

La commission « organisation des territoires, des mobilités et des solidarités » s'est réunie autour de la saisine « Comment accompagner les nouvelles pratiques de mobilités dans les secteurs ruraux de l'agglomération ? »

Le 6 juillet 2017, la Communauté d'Agglomération de Saintes a décidé la création d'un conseil de développement pour contribuer à la mise en œuvre de son projet de territoire pour la période 2017 – 2025. La mobilité et la transition écologique et énergétique ont été identifiées comme deux enjeux forts d'aménagement du territoire pour une agglomération de proximité, équilibrée et durable.

Le 26 mars 2018, le Président de la Communauté d'Agglomération de Saintes a saisi le Conseil de développement sur la question de la mobilité alternative des territoires ruraux.

LA MÉTHODE

La commission a choisi de travailler en trois temps :

- Un temps de diagnostic et de repérage des enjeux prioritaires en terme de mobilité pour les territoires ruraux de l'agglomération, ses habitants, ses acteurs économiques ou associatifs, ses visiteurs...
- Un temps de définition des axes prioritaires
- Un temps pour identifier des pistes d'actions dont l'agglomération de Saintes et ses partenaires institutionnels pourraient se saisir.

Dans le premier temps de la réflexion, la commission a pris connaissance du diagnostic posé par la Communauté d'Agglomération de Saintes dans le cadre de l'élaboration de son Plan Global de Déplacement. Elle s'est également appuyée sur les travaux conduits sur d'autres territoires et s'est nourrie des réflexions d'autres conseils de développement plus anciens et plus expérimentés.

Il a été proposé de ne pas retenir les transports scolaires dans le champ de la réflexion, étant entendu que ces transports sont très réglementés et font l'objet de nombreux travaux et suivi par les collectivités compétentes dans ce domaine : la Communauté d'Agglomération de Saintes et la Région Nouvelle Aquitaine.

La commission a décidé de poursuivre ses travaux à partir des publics visés : les jeunes, les actifs et non actifs, les seniors. Des sous-groupes de travail ont été mis en place pour mieux comprendre les pratiques et les besoins de chaque public cible.

L'étude des modes de déplacement et des motifs a inauguré les premiers questionnements et entraîné des pistes possibles de recherches.

Des visites ont été réalisées dans les secteurs à fort public, par exemple le CFA (650 apprentis), l'école d'enseignement technique de l'armée de l'air (700 personnes dont 450 élèves), la Mission Locale de Saintes (4 000 personnes par an).

Dans le deuxième temps de la réflexion, des contacts ont été pris avec des porteurs de projets dans le domaine de la mobilité durable.



LE CONTEXTE

LE TERME MOBILITÉ PARLE À CHACUN

La mobilité est géographique dans le sens où elle permet de franchir des espaces, d'accéder à des lieux d'emploi, de formation, à des services, des loisirs, de relier des pôles d'activité....Elle s'analyse également en terme de flux (financiers, de personnes ou de marchandises). Le temps ou la durée des déplacements sont également à prendre en compte lorsque l'on aborde la question des déplacements.

Mais la question de la mobilité est aujourd'hui complexe et mérite une approche globale :

- Parce que s'adapter aux besoins de déplacements des acteurs va de pair avec une exigence environnementale où chacun doit se sentir concerné par la pollution engendrée, le coût toujours plus élevé des énergies, la solidarité nécessaire. Aujourd'hui, il ne s'agit plus seulement de réfléchir à une offre de transport durable et limitant le recours à la voiture, mais également de limiter le nombre des déplacements.
- Parce qu'Internet, en rendant possible le télétravail ou en permettant d'accéder à certains services sans se déplacer, change les pratiques.
- Parce que tous les habitants du territoire quels que soient leur situation, leur âge, leur handicap ou leurs ressources doivent pouvoir accéder aux services par une offre de mobilité adaptée.
- Parce que les contraintes financières de l'Etat, des collectivités locales nécessitent de choisir et prioriser les investissements.
- Parce que la société et les pratiques changent : le lieu de travail s'éloigne du domicile, les emplois se concentrent dans les villes...
- Parce que la qualité de la desserte d'un territoire est un marqueur fort de son attractivité.

Il est donc bon de rappeler que la mobilité est au cœur de l'aménagement du territoire et que la Communauté d'Agglomération a mis en place un Plan Global de Déplacement proposant un premier programme d'actions appelé à s'enrichir au fil du temps.

Durant les dernières décennies les changements sociétaux ont été importants et la place de la voiture individuelle s'est de plus en plus renforcée et démocratisée.

Mais on ne passe pas de 5 à 34 millions de véhicules sans conséquence (Source : de 1970 à 2015 Ecoet Start).

Malgré l'énorme développement des transports en commun, malgré la connaissance des dangers pour la santé, les mentalités changent peu et les ruraux continuent à accumuler les kilomètres pour accéder à des services ou des emplois qui s'éloignent d'eux (3 français sur 4 vont travailler en voiture).

COMMENT SE CARACTÉRISENT LES DÉPLACEMENTS SUR NOTRE TERRITOIRE ?

Mobilité quizz – Agglomération de Saintes

Combien de déplacements réalisent par jour et en moyenne les habitants du territoire ? 3,10 4,28 5,25	Chaque année, que représente le secteur transport dans l'émission de Gaz à Effet de Serre (en %) ? 30 41 51,7	Quelle est la consommation énergétique liée au secteur des transports (en GWh) ? 566 752 1 153
Quelle est la distance moyenne d'un déplacement en milieu rural (en km) ? 5,9 7,4 9,2	Que représente en moyenne le vélo dans la part modale des déplacements (en %) ? 2 3 5	Que représente en moyenne la part des transports en commun sur le territoire ? 4 8 10
Quel est le principal motif de déplacement sur le territoire ? ☐ Déplacements domicile-travail ☐ Achats ☐ Accompagnements	Quelle est la distance moyenne pour les déplacements domicile/travail (en km) ? 5 11,6 14	Le nombre de déplacements sur l'agglomération de Saintes est-il plus élevé que la moyenne des déplacements des agglomérations de – de 150 000 habitants ? ☐ Oui ☐ Non

LES CHIFFRES CLÉS

Enquête de « Déplacements des Villes Moyennes 2016 »

4,28
DÉPLACEMENTS
par jour
et par habitant

3/4

 des déplacements
sont internes au
territoire (27,3 % vers
Saintes)

4,9
KILOMÈTRES
est la distance
moyenne
de déplacement

14
KILOMÈTRES
est la distance
moyenne
des déplacements
domicile-travail pour
une durée de 17 min

50 %

 de ces déplacements
font - de 4,1 km

Motifs des déplacements

- 24 % : achats
- 23 % : travail
- 18 % : accompagnement
- 17 % : autres
- 7 % : visites
- 6 % : démarches
- 5 % : scolarité

Intermodalité
4 % DES
DÉPLACEMENTS

Les déplacements représentent

- 45,71 % de la consommation énergétique du territoire (752 GWh)
- 51,68 % des émissions de gaz à effet de serre (34% pour les transports internes) soit 200 kt éq CO₂

2 %

 seulement
des déplacements
en vélo,
20 % en
marche à pied

4 %

 des déplacements
en transports
en commun
(beaucoup moins en
milieu rural)

71 %

 des déplacements en
voiture (jusqu'à 98 %
sur certains secteurs)

Enjeux

Agir prioritairement sur les déplacements courts, développer les modes doux (une belle marge de progression pour le vélo), se déplacer autrement et plus efficacement, développer l'intermodalité, renforcer les liens sociaux... pour réduire les impacts environnementaux (beaucoup moins en milieu rural).

Conseil de développement de l'agglomération de Saintes • CONTRIBUTION 2019 : MOBILITÉS

LES PISTES D'AMÉLIORATION

ou comment favoriser l'évolution des comportements ?

FAIRE CONNAÎTRE L'EXISTANT

Concernant les transports, de nombreuses plateformes, de nombreux sites d'informations sont mis en place... Mais au final les habitants ne savent pas, ignorent ou oublient, n'identifient pas un interlocuteur quand ils rencontrent une difficulté.

Trop souvent l'importante documentation sur les transports stagne dans les mairies et l'information n'est pas relayée.

La commission propose une porte d'entrée unique, un guichet qui permettrait d'accéder à l'ensemble des informations et qui soit localement identifiée par une marque territoriale.

Un conseiller mobilité aurait en charge l'animation de ce guichet et travaillerait en réseau avec des référents mobilité désignés dans chaque commune, qu'ils soient élus ou non, pour relayer au mieux les informations. Formés, ils pourraient répondre aux

demandes au cas par cas, suivre les acteurs REZO POUCE par exemple, intervenir dans les journaux communaux etc...

Cet accompagnement des personnes âgées en priorité permettrait de les rassurer tout en les sécurisant. De même une formation sur l'outil informatique aiderait certains à se familiariser avec les applications sur le sujet.

Piste d'action

1. Mettre en place une centrale de la mobilité :

- Pour renseigner l'utilisateur en fonction de ses besoins : itinéraire, durée, tarif...
- Pour favoriser les modes alternatifs et donc diminuer la dépendance à la voiture
- Pour favoriser la mobilité des personnes non motorisées par le biais de l'information, voire d'un accompagnement personnalisé.

Les informations concernant l'offre en transport doivent être rassemblées en un même « endroit » pouvant combiner différentes formes :

- Site internet,
- Permanence téléphonique,
- Accueil physique : il s'agit ici de favoriser le lien social et la visibilité du service.

Cela nécessite de mettre en place des partenariats pour avoir des informations à jour. Une centrale de la mobilité offre la possibilité de créer des liens et de mobiliser les différents acteurs d'un territoire autour de ce thème. De nombreux déplacements touchent des publics différents et donc concernent de nombreuses structures (collectivités, associations d'insertion, entreprises, office de tourisme....).

Pour animer la centrale de mobilité, il est proposé **de créer un poste de conseiller de la mobilité**. Il apporterait également des réponses concrètes aux usagers.

Pour développer une information de proximité, il travaillerait en lien avec **des référents mobilité désignés dans chaque commune**. Ce travail devra être conduit avec les ambassadeurs de la mobilité de la CDA de Saintes.

ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS DE MENTALITÉ

A cet enjeu en matière de communication peut s'ajouter un enjeu pédagogique, par une intervention ou une information dans les écoles primaires ou collèges comme cela se fait pour la sécurité routière par exemple.

Pour sensibiliser les jeunes, il faut avoir une approche différente, car ils ont d'autres pratiques de consommation que leurs aînés : 24 % utilisent le vélo partagé, 40 % le covoiturage (source : ObSoCo 2016). Ils ont plus recours à l'emprunt d'objets (58 %), la location d'objets, l'achat mutualisé et d'occasion. Les choix sont d'abord guidés par des raisons économiques (91 % des sondés) que par des préoccupations environnementales (62 %). Pour eux il faudra faciliter les déplacements vers leurs pôles sportifs ou de loisirs à des prix compétitifs par le covoiturage ou

le transport à la demande.

Dans les communes rurales, le personnel de santé et de services à la personne pourrait être mobilisé et être un relais d'informations.

Concernant les entreprises, l'ambassadeur mobilité pourrait prendre contact avec les PME, les centres de formation ou sportifs pour échanger sur leur plan de mobilité, pour proposer des améliorations. Par exemple 2 établissements voisins pourraient harmoniser leurs sorties pour mutualiser les transports.

Pistes d'actions

2. Participer à la semaine de la mobilité d'une manière plus visible et sur l'ensemble du territoire.

3. En lien avec les ambassadeurs de la mobilité, proposer aux écoles des kits pédagogiques sur le thème de la mobilité durable ou des ouvrages à destination des enseignants des collèges : à titre d'exemple, le kit de l'ARENE « je m'écotransporte » pour les 11 – 12 ans, ou « sur la route de l'école » développé par l'ADEME aquitaine...Il s'agit d'ancrer de nouvelles pratiques chez les plus jeunes et de toucher toutes les générations.

Des conférences pourraient être également proposées à ces publics. Pour évaluer les changements de comportement dans le temps, un groupe de jeunes volontaires pourrait être constitué et réuni chaque année.

4. Toutes les mesures et les aides accompagnant le passage du permis de conduire pour les jeunes de nos territoires devraient être accompagnées d'une formation ou d'un guide sur l'éco-conduite.

SE DÉPLACER AUTREMENT...

Aujourd'hui, nous devons nous déplacer moins, mieux et autrement. Ce sont les défis que nous devons tous relever en revisitant nos modes de déplacements et en utilisant au mieux le panel de l'offre de transports.

...EN DÉVELOPPANT LE COVOITURAGE

D'une manière générale le covoiturage est peu utilisé sur les courtes et moyennes distances. C'est pour celles-ci qu'un effort reste à faire.

L'AUTO- STOP organisé et la structure REZO POUCE présentés par la CDA semblent bien adaptés aux besoins ruraux, simples à mettre en place. Une bonne communication et une implication de plusieurs acteurs (mairie et ses conseillers par exemple, une inauguration festive...) donneraient un élan à cette action économique.

Il conviendra d'être vigilant quant à l'aménagement des aires d'accès pour permettre la multimodalité. A titre d'exemple, il semble nécessaire de mettre en place des parkings bien visualisés, signalés et sécurisés avec des arceaux pour vélos notamment.

La voiture ne devrait être qu'un mode de transport parmi d'autres, on créerait ainsi un nouveau contexte.

De nombreux sites sont à exploiter comme « les mouettes », covoiturage.fr, modalis.fr...



Piste d'action

5. Accompagner la CDA dans la mise en place du REZO POUCE.

...EN DÉVELOPPANT L'USAGE DU VÉLO

De nombreux cyclistes pensent que les pistes cyclables sont insuffisantes ou trop souvent « squattées » par autre chose que des vélos. Dès lors, les déplacements cyclables sont peu sûrs. Cette perception constitue un frein important dans le développement de la pratique. Il faut multiplier les infrastructures dédiées et sécuriser les itinéraires cyclables chaque fois que les rues ou routes sont créées ou réparées. Il s'agit de favoriser également des « zones de circulation apaisée » (30km/h) permettant la cohabitation de tous les modes (piéton, vélo, voiture) sur un même espace.

L'agglomération de Saintes a engagé la réalisation de la Véloroute Voie Verte « la Flow Vélo » et il

convient de la terminer et de la raccorder aux bourgs traversés. Cette action est déjà en train de redynamiser les villages.

La commission souligne également que si la géographie vallonnée du territoire a freiné le développement des déplacements en vélo, l'arrivée du vélo électrique est en train de modifier considérablement les pratiques : la distance des trajets s'allonge, les temps de trajet diminuent. Les vélos électriques permettent également à des personnes peu sportives de pratiquer le vélo quotidiennement.

LES PISTES D'AMÉLIORATION

Fin 2018, la Communauté d'Agglomération de Saintes a répondu à l'appel à projet « vélo et territoire ». Il porte sur les infrastructures (réalisation d'un schéma de déplacement à l'échelle de l'agglomération), les services, (la location de vélo, aucune entreprise privée ne propose ce service sur le territoire de Saintes par exemple), l'ingénierie et la communication.



Pistes d'actions

6. Mettre en place un schéma des pistes et itinéraires cyclables à l'échelle de l'agglomération prenant en compte les déplacements quotidiens et réaliser prioritairement les aménagements cyclables nécessaires au développement de cette pratique au sein de l'espace d'agglomération (Saintes et ses communes limitrophes).

7. Terminer l'aménagement et la mise en tourisme de la Flow Vélo sur le territoire de l'agglomération de Saintes.



...EN AUGMENTANT LA FRÉQUENTATION DES TRAINS



D'une manière générale, la régénération des lignes ferroviaires constitue une priorité pour tous les habitants du territoire, en premier lieu celle de la ligne Saintes – Bordeaux mais aussi celles de la ligne Saintes – Angoulême, de la ligne Saintes – Niort. L'attractivité de ce mode de transport est conditionnée par la mise en œuvre d'importants travaux.

Concernant les déplacements de proximité notamment vers Saintes ou Cognac, les membres du Conseil de développement ont envisagé la réouverture de petites gares comme CHANIERES ou BEILLANT.

Pistes d'actions

- 8.** Réaliser les travaux nécessaires à la régénération de la ligne Saintes – Bordeaux et de la ligne Saintes – Angoulême.
- 9.** Conduire une étude de faisabilité concernant la réouverture de petites gares comme à Beillant ou Chaniers.

...EN DÉVELOPPANT LA MULTIMODALITÉ

L'idéal serait d'offrir un bouquet d'offres alternatives : covoiturage /auto-stop organisé /transport en commun/transport à la demande /vélos et scooters en libre-service/marche/...

**Pistes d'actions**

- 10.** Agir en faveur de la multimodalité : depuis les gares SNCF, les gares routières bien entendu mais également en pensant à aménager les parkings de covoiturage. Aujourd'hui on y vient en voiture, la plupart du temps, ces aires sont parfois difficilement accessibles à pied ou en vélo (stationnement des vélos à prévoir par exemple). D'une manière générale, les accès aux points de rencontre doivent être réfléchis : les aires de dépose ou d'attente doivent être aménagées. Il ne s'agit pas de signaler simplement le point d'arrêt d'un autostop organisé mais de permettre d'y accéder si possible en mode doux.
- 11.** Accompagner l'électromobilité en favorisant la location de vélos sur des courtes et moyennes durées. La mobilité des personnes vulnérables (retrait de permis, non motorisé...) ou des jeunes s'engageant dans des parcours qualifiant devrait être soutenue. Les centres sociaux situés à Saintes conduisent des actions dans ce sens (prêt de véhicules, préparation du Brevet de Sécurité Routière...) et l'accès à ces services depuis l'ensemble du territoire pourrait être envisagé.

...EN METTANT LES DÉPLACEMENTS AU COEUR DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Une des réponses pour limiter la production des gaz à effet de serre, responsables pour partie de l'évolution climatique actuelle, passe par la réduction de l'usage des transports motorisés fonctionnant aux énergies fossiles. Néanmoins, l'agglomération de Saintes n'échappe pas au recours systématique à la voiture individuelle. Même si des solutions techniques innovantes vont permettre de limiter la consommation d'énergies fossiles par les véhicules individuels (voitures hybrides, électriques,...), les solutions passent également par une réorganisation de l'espace urbain. Il s'agit de réfléchir l'habitat, le développement économique plus en lien avec les transports en commun,

les services de proximité et donc le développement in fine des modes de transports actifs (vélos, marche,...). Les solutions passent notamment par la réalisation de documents de planification adaptés qui intègrent les principales problématiques environnementales locales et régionales. Même si cela n'est pas un gage de réussite absolue, il s'agit d'un socle nécessaire aux politiques d'aménagement du territoire vis-à-vis des changements climatiques en cours. Le SCOT de la Saintonge Romane, le Plan Global de Développement et le Programme Local de l'Habitat ont donné de premières orientations qu'il faut décliner et mettre en œuvre.

Pistes d'actions

12. Mettre en place un PLUI pour aborder de manière globale la question des déplacements dans l'aménagement de notre territoire. En effet, se déplacer autrement qu'en voiture nécessite d'activer plusieurs leviers : à titre d'exemple renforcer les centres-bourgs, réfléchir la mutualisation et la proximité des services, inscrire la réalisation des plateformes multimodales de transports, des aires de covoiturage, des itinéraires cyclables nécessaires au développement de cette pratique... Il s'agit de rendre visible la politique des transports et de la rendre opérationnelle en permettant par exemple la réservation des emprises foncières nécessaires.

13. L'itinérance des services et commerces sur le territoire : la mutualisation des services, leurs concentrations sur les pôles de vie principaux du territoire, la rentabilité économique nécessaire doivent s'accompagner d'une réflexion sur leur accessibilité. Il s'agit en somme de se demander comment permettre à tous les habitants du territoire d'accéder facilement aux services sans avoir à parcourir beaucoup plus de kilomètres... L'itinérance (une maison de service itinérante prenant des rendez-vous avec les habitants du territoire moins mobiles ?), la territorialisation de certains services, l'accompagnement à l'usage d'Internet... sont autant de pistes de travail.

14. Le développement des circuits courts, des points relais : cette question avait été pour partie abordée dans le cadre du Plan d'Aménagement Commercial étudié par la Communauté d'Agglomération de Saintes et plus particulièrement la commercialisation des produits locaux dans les commerces de proximité. L'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial par l'agglomération de Saintes pourrait également être l'occasion de travailler sur la proximité et la réduction des déplacements.

INNOVER PAR DE NOUVEAUX SERVICES

De nouveaux modes de transport peuvent être étudiés

La Charente est un axe aujourd'hui utilisé pour le tourisme ou les loisirs, pourquoi ne pas l'ancrer dans les pratiques quotidiennes ? Les modes de consommation changent, de nouveaux services émergent comme les « Uber » ruraux, la technologie permet aujourd'hui de tester des voitures sans conducteur...



Pistes d'actions

15. La mise en place d'un taxi boat ou d'une navette sur la Charente : les navettes fluviales au service des déplacements quotidiens et/ou touristiques sont de plus en plus développées par les agglomérations (Bordeaux sur la Garonne, Nantes, Brest, Lorient, La Rochelle...). Les expériences conduites montrent une augmentation progressive des flux de passagers. Par ailleurs, de nombreuses navettes fluviales électriques sont mises en place. D'ores et déjà, les touristes peuvent effectuer des croisières sur la Charente (bateau Palissy 3...), pratiquer des activités nautiques. Il s'agirait de diversifier l'offre pour les déplacements quotidiens ou les événements....

L'engagement d'une étude d'opportunité sur un territoire de proximité permettrait de définir le service qui pourrait être proposé, les flux de passagers pouvant être captés ainsi que les conditions techniques, financières et administratives d'un tel projet.

16. La mise en place d'un "UBER rural" : le gouvernement envisage de créer un nouveau statut dans les zones rurales qui autoriserait un transport individuel à la demande, proche de la flexibilité du VTC et du prix du co-voiturage.

Ce type de service pourrait répondre à de nombreux besoins sur le territoire. Des initiatives privées sont nombreuses comme le développement d'une application gratuite « Akija » par un habitant de l'Aude pour rapprocher conducteurs et utilisateurs, ou bien encore celle de la commune de Frasnes qui a mis en place des taxis solidaires en partenariat avec la centrale des moins mobiles....

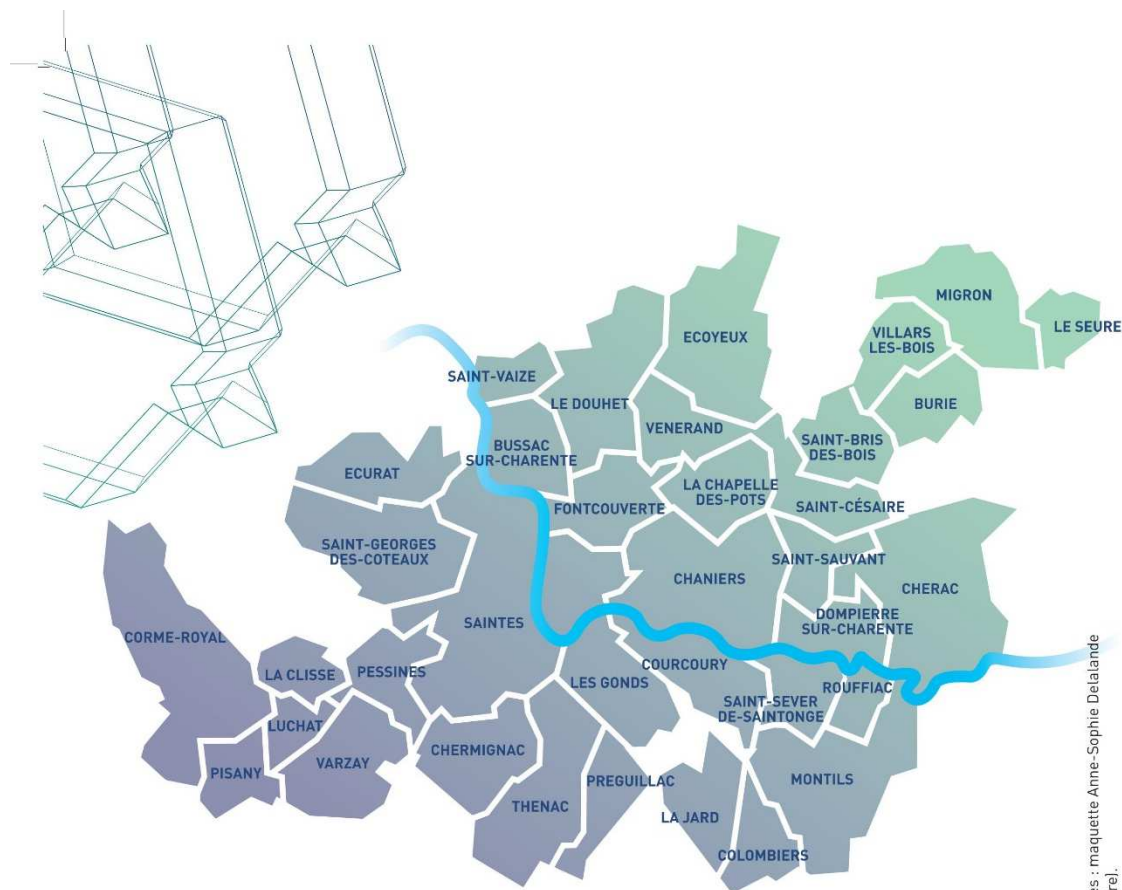
L'agglomération pourrait étudier et/ou soutenir la mise en place d'une telle offre sur le territoire en s'assurant de la gratuité de la plateforme pour les chauffeurs et de la maîtrise des coûts pour les usagers.

17. La mise en place d'une zone de drones, peut-être le transport de demain ?

CONCLUSION

La commission « organisation du territoire, des mobilités et des solidarités » a approuvé lors de sa réunion du 17 avril 2019, à l'unanimité des membres présents, les termes de sa contribution relative à la saisine « la mobilité alternative dans les territoires ruraux de l'agglomération de Saintes ».

L'assemblée générale du conseil de développement en date du 21 mai 2019 a voté à la majorité des membres présents la contribution présentée par la commission.



Contact Conseil de Développement
Dominique Serra, président
conseildeveloppement@agglo-saintes.fr

Couverture : www.yamngautreau.fr (sauf mention contraire). – Pages intérieures : maquette Anne-Sophie Delalande
Credits photos : Communauté d'Agglomération de Saintes (sauf mention contraire).

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINTES

4, AVENUE DE TOMBOUCTOU
CS 90 316 - 17 108 SAINTES CEDEX

FAX : 05.46.74.29.46
TÉL. : 05.46.93.41.50

www.agglo-saintes.fr